



CERTIFICAT PREVENTION SECOURS

(CPS)

Le titulaire du CPS est réputé détenir le certificat SST et le certificat PRAP2S.
Les titulaires du STT peuvent prétendre au CPS intervenant à domicile en validant le module 1 du CPS.
La validité de ce CPS est fixée à trois ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage d'une journée tous les trois ans.

Durée et organisation

3 jours non consécutifs
(21H)

Dates

A définir

Reconnaissance

Délivrance d'un
certificat
et d'une attestation de
stage

Intervenants

Formateur CPS

Lieu

Sur site ou centre de
formation

Prix

Nous consulter

Demande particulière

Nous consulter

Nombre de stagiaires

6 à 10 stagiaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le certificat prévention secours (CPS) vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite.

Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle. Elle est la reconnaissance de la maîtrise des problèmes de sécurité liés au travail en espaces confinés.

PUBLIC

Toute personne dans une démarche de formation (tout public, salarié, demandeur d'emploi.....).

CONTENU

Domaine 1 : Prévention

Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.

1. Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
3. Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
4. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction
5. Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
6. Alerter la hiérarchie
7. Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine 2 : Secours

Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement

8. Situer son rôle de SST sur son lieu de travail
9. Mettre en sécurité une situation d'accident
10. Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter
11. Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
12. Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Techniques d'apprentissage
- Cas concrets

